
DECRET N° 2019/121 **DU 06 MARS 2019**
 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Institut Supérieur de
 Management Public (ISMP).-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
 SECRETARIAT GENERAL
 SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
 LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
 COPIE CERTIFIEE CONFORME
 CERTIFIED TRUE COPY

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- Vu** le décret n° 2018/666 du 05 novembre 2018 portant réorganisation de l'Institut Supérieur de Management Public,

DECRETE :

Article 1^{er}.- **Monsieur OKENG Jean Marcel** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Directeur Général Adjoint de l'Institut Supérieur de Management Public.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 06 MARS 2019

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



Paul BIYA